

Relais Sports



Juillet / Août 2010

8

Sports



Les nouveaux défis du sport durable

page 4

Jeux Olympiques de la Jeunesse : la France compte sur ses jeunes

page 8

© Panoramic

Initiative

Le secrétariat d'État s'engage contre l'homophobie

Un an après avoir organisé et présidé le premier Congrès mondial sur les droits de l'Homme, l'orientation sexuelle et l'identité de genre, et avoir été à l'initiative de la Déclaration pour la dépénalisation universelle de l'homosexualité, portée aux Nations Unies, Rama Yade a réuni les associations LGBT et les fédérations sportives, à l'occasion de la journée mondiale contre l'homophobie. L'objectif est double : bannir du sport professionnel, du sport de haut niveau, de l'ensemble de nos clubs et de nos associations, les attitudes, les agressions, les insultes homophobes ; utiliser le sport pour enseigner le respect de la différence d'orientation sexuelle ou d'identité de genre. La secrétaire d'État a donc proposé, en concertation avec le mouvement sportif et les associations gaies et lesbiennes, les premières orientations d'un véritable plan d'action pour la prévention et la lutte contre l'homophobie. Un groupe de travail, rassemblant le secrétariat d'État aux sports, le mouvement sportif et les associations gaies et lesbiennes, est déjà à pied d'œuvre pour concrétiser ce plan d'action pour la prévention et la lutte contre l'homophobie dans et par le sport. Le rugby-man gallois Gareth Thomas en sera l'ambassadeur, et la secrétaire d'État a proposé à Amélie Mauresmo d'en être la co-ambassadrice. ●



Événement



Retour sur les 5^{es} Rencontres nationales du Tourisme et des Loisirs Sportifs de Nature

La 5^e édition des Rencontres nationales du Tourisme et des Loisirs Sportifs de Nature a rassemblé 650 participants, début mai, à Nantes, pour échanger sur le développement du tourisme et des loisirs sportifs de nature. 37 experts sont intervenus lors des ateliers et des conférences. Leurs supports d'intervention sont en ligne sur le site des Rencontres TLSN. Bertrand Jarrige, directeur des Sports, a présenté le recensement des projets éducatifs « sports de nature » mené par le Pôle ressources national des sports de nature dans le cadre de ses travaux sur le rôle éducatif des sports de nature. Deux porteurs de projets ont été invités à présenter leur initiative : le lycée Jean Monnet d'Annemasse pour « Notre Mont Blanc 2010 » et l'ALSH Ados de Tramoyes en Dombes pour « Tr...ombes, trecks en Dombes ». Ces Rencontres ont été l'occasion de lancer la campagne de communication du ministère chargé des Sports sur les valeurs éducatives des sports de nature. Celle-ci s'adressera, dans un premier temps, aux prescripteurs d'activité et s'étendra à terme au grand public.

L'ensemble des travaux relatifs à cette thématique seront consultables dès septembre sur le site du réseau des sports de nature. Plus d'informations sur les sites www.rencontres-sports-nature.fr et www.sportsdenature.gouv.fr ●

Campagne

« Pour partir en montagne l'été en sécurité »

Pour la saison estivale 2010, le ministère de l'intérieur et le ministère en charge des sports s'associent pour renouveler la campagne de prévention des accidents en montagne l'été. Un mémento est diffusé, depuis le 25 mai 2010, aux 35 préfectures de départements de montagne, aux brigades de gendarmerie de montagne et à l'ensemble des partenaires de la campagne (offices de tourisme et syndicats d'initiative, fédérations sportives). Sous forme de livret, le support délivre des messages génériques, et conseille les vacanciers en quête d'espaces naturels. En effet, chaque année, les activités sportives et de loisirs en montagne suscitent un réel engouement et se diversifient sans cesse, provoquant, encore, de trop nombreux accidents. Il est impératif que tous les acteurs concernés par la prévention des accidents unissent à nouveau leurs efforts pour tendre à réduire ce nombre d'accidents. ●



Rendez-vous

Sentez-vous sport, santé vous bien

Les 25 et 26 septembre prochains, dans 300 sites installés sur tout le territoire national, « Sentez-vous sport, santé vous bien », le 1^{er} rendez-vous Sport Santé Bien-être, sera organisé en direction du grand public. Plus d'informations sur les sites :

www.sports.gouv.fr et www.franceolympique.com ●

Événement

Les Mondiaux de badminton à Paris

Du 23 au 29 août 2010, les meilleurs joueurs mondiaux se disputeront les 5 titres de Champion du Monde (simple homme, simple dame, double homme, double dame, double mixte) pour la première fois sur le sol français à l'occasion des championnats du monde de badminton, au Stade Pierre de Coubertin, à Paris. Forte de l'engouement suscité lors des Internationaux de France 2009, en octobre dernier, la Fédération Française de Badminton compte sur cet événement historique pour asseoir le développement de ce sport olympique sur l'ensemble du territoire national. Plus d'informations sur le site www.badminton2010.com ●



AGENDA

Du 3 au 25 juillet

Cyclisme : Tour de France

Du 14 au 20 juillet

Pentathlon moderne : Championnats d'Europe, à Debrecen (HON)

Du 16 au 20 juillet

Escrime : Championnats d'Europe, à Leipzig (ALL)

Du 22 juillet au 1^{er} août

Base-Ball : Championnats d'Europe, à Stuttgart (ALL)

Du 26 juillet au 1^{er} août

Athlétisme : Championnats d'Europe, à Barcelone (ESP)



Du 30 juillet au 11 août

Tir : Championnats du monde, à Munich (ALL)

Du 4 au 15 août

Natation : Championnats d'Europe, à Budapest (HON)

Du 19 au 22 août

Canoe-Kayak : Championnats du monde de Course en Ligne, à Poznan (POL)

Du 26 août au 5 septembre

Planche à voile : Championnats du monde RS:X, à Kerteminde (DAN)

Du 28 août au 12 septembre

Basket-Ball : Championnats du monde, en Turquie

Du 31 août au 5 septembre

VTT : Championnats du monde de cross-country, à Mont-Saint-Anne (CAN)

SPORT
SD ÉVELOPPEMENT
DURABLE

Le sport français prêt à relever le défi du développement durable

La journée de lancement des premières Assises du sport et du développement durable s'est tenue le 20 mai 2010, au Salon de l'Aveyron, à Paris, en présence de Rama Yade, secrétaire d'État chargée des sports, et de Chantal Jouanno, secrétaire d'État chargée de l'écologie.

Le but des Assises est de définir, au cours de l'année 2010, une stratégie partagée pour un développement durable du sport. Cette journée de lancement a donné l'occasion aux acteurs concernés de confronter leurs points de vue dans les domaines de l'organisation de la pratique sportive, des formations et de l'éducation, des événements sportifs, des équipements et de l'aménagement durable des territoires. Des Assises territoriales se dérouleront jusqu'en octobre, dans différentes régions de métropole et d'outre-mer. Co-organisées par le CNOSF et le secrétariat d'État aux sports, avec l'appui du CNDS, elles permettront, grâce notamment à la remontée de bonnes pratiques et de recommandations, de définir ensemble, d'ici la fin de l'année, les grandes orientations d'une stratégie de développement durable dans le sport.

La journée nationale de lancement des Assises a été ponctuée des interventions de Rama Yade, secrétaire d'État chargée des sports, de Chantal Jouanno, secrétaire d'État chargée de l'écologie et de Denis Masseglia, président du CNOSF, ainsi que de responsables des ministères

de l'écologie et des sports, de sportifs, de présidents de fédérations sportives, de représentants des ONG environnementales, d'élus des collectivités locales et d'acteurs du monde économique. Cette journée a été l'occasion de débattre des questions et des défis à relever pour un sport durable en France.

ALLER PLUS LOIN

Au cours de la journée, Nathanaëlle Courtois, chargée de projet mobilisation à la Fondation Nicolas Hulot, a pu évoquer, au cours d'une table ronde, le rôle de chacun pour réduire son impact dans la pratique des sports de pleine nature. Pour contribuer à relever ce défi, la Fondation met à la disposition de tous des fiches pour évaluer son impact et passer à l'action dans sa pratique de sports terrestres – VTT, rando, escalade, snow/ski – ou aquatiques – balade aquatique (PMT), canoë/kayak, voile légère, surf, plaisance, plongée. ●

Cinq grands défis ont notamment été évoqués par la secrétaire d'État chargée des sports :

• La mise en place d'une nouvelle gouvernance du sport.

« Pourquoi ne pas envisager, à l'automne prochain, la création d'une instance nationale, à la composition élargie, qui serait chargée du suivi de la mise en œuvre des décisions prises à l'issue des Assises », s'est interrogée Rama Yade

**SPORT
DÉVELOPPEMENT
DURABLE**

Assises du Sport et du Développement Durable 2010

www.sports.gouv.fr
www.franceolympique.com



MINISTÈRE DE LA SANTÉ
ET DU SPORT



En coopération avec
le Ministère de l'Énergie, de l'Équipement,
du Logement et de la Mer
le Département de l'Environnement et de la Qualité de l'Équipement
le Centre National pour le Développement du Sport

• La place de l'État dans cette nouvelle gouvernance.

« L'État doit d'abord avoir un rôle d'impulsion et de coordination, a rappelé la secrétaire d'État. J'ai ainsi créé, dès l'automne dernier, une mission "développement durable" sous l'autorité du Directeur des sports. Cette mission a été au cœur de la préparation de ces Assises et a su rassembler autour de ce projet tous les acteurs présents aujourd'hui. »

« L'État doit aussi avoir un rôle d'expertise reconnue, a poursuivi Rama Yade. Un des objectifs des Assises sera ainsi de compléter la mission avec un centre de ressources dédié au développement durable, chargé de l'analyse, la prospective et l'évaluation des politiques faisant le lien entre sport et développement durable. Ce centre aura notamment vocation à travailler en réseau avec nos services déconcentrés. Le secrétariat d'État doit apprendre à mieux travailler avec des acteurs extérieurs au monde du sport. À cet égard, je considère que le renforcement de notre partenariat avec l'ADEME est une priorité. À nous désormais de proposer à l'ADEME de nouveaux projets, de nouveaux travaux en commun : sur les équipements, sur l'organisation des grands événements ou tout autre sujet pour lequel le savoir-faire de l'ADEME nous est indispensable. »

• Le rôle éducatif du sport.

« La réflexion sur les formations dispensées aux éducateurs ou futurs éducateurs doit être engagée, a insisté Rama Yade. Elles doivent inclure une dimension "développement durable" plus forte, en particulier pour les formations professionnelles continues. »

TONY ESTANGUET, DOUBLE CHAMPION OLYMPIQUE DE CANOË, AMBASSADEUR DU SECRÉTARIAT D'ÉTAT AUX SPORTS POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

« C'est un honneur pour moi d'avoir été choisi pour tenir ce rôle d'ambassadeur du secrétariat d'État aux sports pour le développement durable. Ce thème me tient à cœur depuis très longtemps. Je pratique depuis mon enfance de nombreux sports de nature où le respect de l'environnement est prépondérant. Dans le milieu du canoë-kayak, les pratiquants sont très vite sensibilisés aux problématiques de pollution, de partage de la rivière avec les autres utilisateurs... (...) Mon rôle désormais sera de garantir l'intérêt des sportifs, des pratiquants, et qu'ils soient bien pris en compte tout au long des réflexions qui seront menées ces prochains mois. Que leurs voix soient entendues dans le débat. Et croyez-moi, les sportifs de haut niveau ont envie de s'impliquer. (...) Nous avons désormais à notre disposition des outils concrets pour nous aider à inventer un sport durable. Et aujourd'hui, ce n'est qu'un début. Les assises territoriales vont nous permettre d'approfondir ces questions. Si nous, les sportifs, nous arrivons à montrer l'exemple et à avancer une définition du sport durable, cela nous permettra, j'en suis persuadé, d'aider à définir une véritable stratégie nationale de développement durable. » ●

• La nécessaire évolution de nos équipements sportifs.

« Les équipements que nous construisons aujourd'hui ont toujours beaucoup de mal, pour la plupart, à bien prendre en compte les exigences du développement durable, que ce soit les impératifs écologiques ou les besoins sociaux des pratiquants, des parents et des bénévoles, a souligné Rama Yade. Il me semble donc urgent de faire sortir de terre une nouvelle génération d'équipements sportifs. Il faut remettre les architectes, les urbanistes au cœur de ces préoccupations. »

• La stratégie d'accueil de la France en matière d'événements sportifs.

« Il y a évidemment un travail sérieux à effectuer pour pouvoir, le plus en amont possible, concevoir des candidatures respectant les critères de plus en plus stricts imposés par les organisations internationales, selon la secrétaire d'État. Mais je pense qu'il faut aller plus loin et avoir une plus grande ambition pour notre pays. Mon ambition n'est pas seulement que la France soit un pays respectueux des normes de développement durable. Mon ambition, c'est que notre pays devienne le pays référence en la matière. Je souhaite créer un modèle français d'organisation durable des événements sportifs, irréprochable dans la conception des dossiers et la préparation des candidatures, innovant dans l'animation des compétitions pendant leur déroulement, et exemplaire concernant l'héritage économique, social et écologique laissé à la ville hôte

et la contribution au développement du sport sur le territoire en question. »

Pour mettre en œuvre la future stratégie nationale du sport et du développement durable, la secrétaire d'État a également proposé une méthode qui s'appuie sur quatre éléments principaux :

- Décliner la stratégie nationale de développement durable (SNDD), la stratégie nationale de la biodiversité (SNB) et les projets territoriaux de développement durable dans le champ du sport et mettre en œuvre le Plan Administration Exemple.
- Formaliser la responsabilité sociétale des organisations sportives (clubs, fédération, entreprise, ...) vis-à-vis des impacts de leurs décisions et activités sur la société et sur l'environnement ;
- Intégrer pleinement le développement durable dans la stratégie et le fonctionnement des fédérations sportives à travers leurs conventions d'objectifs et les règlements qu'elles édictent à l'attention des clubs et comités sportifs ;
- Adapter en conséquence les modes d'interventions du ministère et du CNDS vers une plus grande cohérence et davantage d'incitations.

« En montrant aujourd'hui qu'il était prêt à relever ce défi immense – tant environnemental, qu'économique ou social – que représente le développement durable, le sport confirme, une nouvelle fois, qu'il est un fait de société majeur », a conclu Rama Yade. ●





Rama Yade en Haïti et en Guadeloupe

La secrétaire d'État chargée des sports s'est rendue en Haïti, fin mai, pour mettre en place un dispositif de solidarité par le sport, et s'est arrêtée en Guadeloupe pour y conclure le séminaire organisé par la fédération française d'athlétisme dans le cadre du Plan de développement de son réseau aux Antilles et en Guyane.



Ce déplacement avait été préparé par un premier entretien à Paris avec le ministre haïtien de la jeunesse, des sports et de l'action civique, suivi d'une rencontre entre le ministre Evans Lescouflair et les présidents des 7 fédérations sportives avec lesquelles les autorités haïtiennes souhaitaient un partenariat prioritaire (Football, Basket-ball, Judo, Tennis, Karaté, Lutte, Athlétisme). Dans le contexte de la tragédie qui a frappé le peuple Haïtien et de ses conséquences pour la jeunesse, confrontée à des risques de désocialisation, **le sport, avec ses valeurs éducatives propres et ses modes de prises en charge et de socialisation des enfants et des jeunes, peut jouer un rôle essentiel dans la politique globale de reconstruction et de développement économique, social, éducatif global et durable de Haïti.**

Le protocole, signé entre les deux ministres, à Haïti, a permis de concrétiser une coopération originale entre fédérations françaises et haïtiennes, répondant à des urgences en matière de matériel sportifs d'initiation et d'entraînement. Il organise également, entre ces fédérations, le développement d'actions de formations de jeunes cadres haïtiens, afin de relancer une offre sportive largement anéantie par le séisme du 12 janvier.

Des jeunes éducateurs sportifs affectés

Pour ce faire, dans le cadre des engagements pris par le Président de la République, M. Nicolas Sarkozy, de mettre à disposition des jeunes professionnels dans le cadre du nouveau service civique français, 20 jeunes éducateurs sportifs seront affectés, à partir du 1^{er} septembre prochain, auprès des fédérations haïtiennes, pour des durées de 6 mois à 1 an. Parallèlement, l'appareil de formation du secrétariat d'État chargé des sports en Martinique, Guadeloupe et Guyane, ainsi que l'INSEP seront mobilisés pour aider les responsables sportifs et les autorités haïtiennes à reconstruire leur appareil de formation à l'encadrement sportif des jeunes haïtiens.

Au cours de son séjour, Rama Yade, ainsi que Michèle Tabarot, députée, présidente de la commission des affaires culturelles et

de l'éducation, qui l'accompagnait lors de ce déplacement, a pu s'entretenir avec le Président de la République, M. René Préal. Le secrétaire général de la conférence des ministres de la jeunesse et des sports d'expression française (CONFEJES), M. Youssouf Fall, était également présent à Haïti, pour signer un programme d'aide exceptionnelle avec le ministère de la jeunesse, des sports et de l'action civique de la République d'Haïti, témoignant ainsi de la réalité de la solidarité francophone envers le peuple haïtien. La secrétaire d'État chargée des sports s'est ensuite rendue en Guadeloupe



pour clore le séminaire organisé par la fédération française d'athlétisme dans le cadre du Plan de développement de son réseau aux Antilles et en Guyane. Ce colloque, destiné à mobiliser tous les acteurs et proposer des mesures de nature à assurer la réussite des athlètes Antillo-Guyanais, a été notamment l'occasion de signer **plusieurs conventions qui permettront de redynamiser l'athlétisme dans la région Caraïbe.**

De meilleures conditions d'accès à la performance

Une convention de partenariat a notamment été signée, en présence de la ministre, entre la Région Guadeloupe, le président de la Fédération Française d'Athlétisme, et le président de la Ligue Régionale d'Athlétisme de Guadeloupe pour permettre aux éducateurs, entraîneurs et dirigeants d'accompagner les athlètes formés localement plus longtemps et de bénéficier de meilleures conditions d'accès à la performance par le biais des actions développées dans

le plan. Détaillant ensuite les mesures « sport » du Comité interministériel de l'Outre-Mer de Novembre dernier, dont elle a souligné l'approche globale pour mettre à niveau et valoriser l'offre sportive Outre-Mer, Rama Yade a confirmé aux acteurs de l'athlétisme de Guyane, de Guadeloupe, de Martinique, ainsi qu'aux collectivités représentant ces trois départements français d'Amérique, le soutien financier de son secrétariat d'État à la FFA à hauteur de 100 000 euros par an, ainsi que le renforcement des équipes de cadres techniques en athlétisme, au service de la zone Antilles Guyane, dès



la rentrée de septembre. Elle a également salué l'engagement financier de la Région Guadeloupe et du secrétariat d'État chargé de l'Outre-Mer.

Une autre convention d'importance a été signée au cours du colloque entre la Fédération Française et la Fédération Jamaïquaine d'Athlétisme.

La Fédération Cubaine signera un engagement similaire prochainement. Ces accords internationaux constituent un intérêt majeur pour la réussite du plan Antilles Guyane par la mise en place d'une démarche d'échanges et de partage, dans les domaines de la formation de cadres, de l'entraînement et de l'organisation de rencontres, facteurs d'émulation et de progression sportive dans la zone Caraïbe. Rama Yade a également profité de son déplacement en Guadeloupe pour visiter le Creps Antilles-Guyane, à Pointe-à-Pitre, qui fait l'objet d'un important programme de modernisation de ses installations et présenter le futur collège d'excellence sportive qui va ouvrir à la rentrée de septembre au sein du CREPS. ●

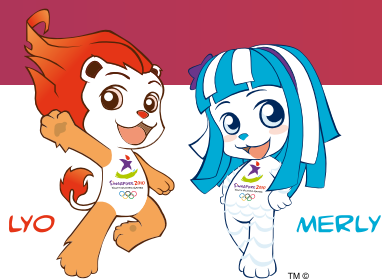
La France compte sur ses jeunes

Du 14 au 26 août 2010, Singapour accueillera la première édition des Jeux Olympiques de la Jeunesse. Cet événement inédit offrira à des athlètes âgés de 14 à 18 ans un programme intégré combinant sport, culture et éducation au cours duquel les jeunes se familiariseront avec les valeurs olympiques d'excellence, d'amitié et de respect.



GANESH PEDURAND, 17 ANS, SÉLECTIONNÉ EN NATATION

« Nous ne sommes que 8 nageurs français à avoir eu la chance d'être sélectionnés pour ces Jeux Olympiques de la Jeunesse et c'est un honneur de pouvoir représenter la France dans cette compétition importante à plus d'un titre. Pour moi qui rêve de participer un jour aux Jeux Olympiques, je compte bien me servir de cette opportunité pour emmagasiner le plus d'expérience possible. Mon objectif est de monter si possible sur le podium, car avoir une médaille à mon âge, ce serait grandiose. Et je trouve intéressant également le fait de prendre part à des épreuves culturelles et de pouvoir m'ouvrir aux autres et au monde à travers cet événement. » ●



LES CHIFFRES CLÉS

3 600 jeunes athlètes âgés de 14 à 18 ans

3 catégories d'âge : 14/16, 16/17, 17/18 ans

5 % d'épreuves « mixtes » (sexes et/ou CNO) par équipes

10 et 12 jours de compétitions et d'activités pour les éditions d'hiver et d'été respectivement

26 sports pour l'édition d'été

7 sports pour l'édition d'hiver

5 000 jeunes athlètes et officiels

205 Comités Nationaux Olympiques

1 200 représentants des médias

20 000 volontaires locaux et internationaux

370 000 spectateurs

26 sports et programmes culture et éducation

C'est un rendez-vous peu commun, qu'ils ne connaîtront qu'une fois dans leur carrière et qui les marquera pour leur vie entière. Près de 60 jeunes sportif(ve)s français(es) participeront, du 14 au 26 août 2010, à la première édition des Jeux Olympiques de la Jeunesse, à Singapour. Initié en 2001 par le président du Comité International Olympique, Jacques Rogge, et organisé tous

accord avec les valeurs olympiques. » Sur le seul terrain sportif, la délégation tricolore, emmenée par le chef de mission Jean-Louis Boujon, directeur de l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS) et Président de la Fédération Internationale du Sport Scolaire (I.S.F.), sera composée d'une soixantaine d'athlètes engagée dans 17 disciplines. Les sports à Singapour seront un reflet du programme des Jeux Olympiques de 2012, dans



les quatre ans, cet événement entend rassembler et fêter des athlètes âgés de 14 à 18 ans, venus du monde entier, pour les initier à l'Olympisme. Mais **ces Jeux ne seront pas une simple succession d'épreuves sportives**. Ils proposeront également des activités culturelles et éducatives qui permettront aux jeunes d'apprendre les valeurs olympiques et les bénéfices du sport. « *L'objectif est d'inculquer à tous les participants ces notions de partage, de convivialité et d'excellence qui sont un peu passées au second plan ces dernières années dans les grandes compétitions internationales, admet Christian Bouisson, chargé de mission au CNOSEF. Pendant leur séjour à Singapour, ils suivront une formation par le biais d'ateliers sur des thèmes éducatifs - l'Olympisme, le bien-être, la santé, la responsabilité sociale... - et à leur retour, ils joueront le rôle d'ambassadeurs auprès d'autres jeunes, dans leur club, leur fédération, leur collège ou lycée, pour les encourager à faire du sport, à adopter et à vivre en*

un nombre limité de disciplines, avec des épreuves destinées aux jeunes non-inscrites au programme des Jeux Olympiques. **Des compétitions mixtes sont prévues, ainsi que de nouveaux formats innovants**, à l'image du trois contre trois en basketball, du un contre un en canoë-kayak ou du combiné BMX/VTT/Route en cyclisme. Particularité de l'événement, aucun nouveau site sportif ne sera construit, le système de transport sera commun à tous les athlètes et ces derniers devront rester toute la durée des Jeux, même si leurs épreuves sont terminées. « *Aucun record ne sera enregistré et il ne sera pas délivré non plus de titre officiel de champion olympique*, explique Christian Bouisson. *Les premiers seront considérés comme les vainqueurs des JOJ. Mais nous comptons sur nos jeunes sportifs, qui auront là une opportunité incroyable de vivre une première expérience de compétition multidisciplinaires et d'éprouver les valeurs et les idéaux olympiques, de faire preuve d'excellence pour permettre à la France de garder son rang.* » ●



SIMON GAUZY, 15 ANS, SÉLECTIONNÉ EN TENNIS DE TABLE

« Les Jeux Olympiques de la Jeunesse sont pour moi l'objectif de l'année, la compétition à ne pas rater. Même si, à mon âge, je joue régulièrement avec les seniors et que j'espère arriver très vite à un haut niveau de performance chez les "grands", cette compétition est une étape importante. Participer à cette épreuve sera forcément une expérience inestimable pour moi qui aspire à disputer un jour les "vrais" Jeux Olympiques. Je vais découvrir ce que c'est que la vie au village, la pression, etc. Et j'espère bien y gagner une médaille. » ●

Les CREPS tendent vers la performance



Le 9 juin dernier, Rama Yade a réuni les présidents de conseil d'administration et les directeurs de 10 centres d'éducation populaire et de sport (CREPS) afin de procéder à la signature des contrats de performance pluriannuels (2010 /2012) établis entre chacun de ces établissements et le secrétariat d'État aux sports.

Les contrats de performance, signés par les différents chefs d'établissement et le directeur des sports, en présence de la secrétaire d'État et des présidents de conseil d'administration, traduisent la mise en place d'une relation modernisée entre l'administration centrale et les établissements et permettent de valoriser l'activité des CREPS, tant au niveau du ministère que de leurs partenaires. Cette réunion, une première pour le secrétariat d'État aux sports, a donné l'occasion de **réaffirmer toute l'importance et la place qu'occupent les CREPS dans la mise en œuvre des politiques nationales du ministère**

dans le champ du sport et de la formation, en lien avec les fédérations et les services déconcentrés du ministère. Étaient concernés les CREPS suivants : Pays de la Loire, Ile de France, Bordeaux, Strasbourg, Vichy, Toulouse, Nancy, Wattignies, Montpellier et Reims. Le contrat de performance du CREPS du Centre a d'ores et déjà été signé en décembre 2009 par la secrétaire d'État et le directeur de l'établissement. Les 5 autres CREPS concernés (Antilles-Guyane, La Réunion, PACA, Dijon, Poitiers), dont le contrat de performance n'est pas encore finalisé, pourraient le signer en fin d'année 2010, à l'issue du CA de l'automne.

L'année 2009 et le début d'année 2010 ont été marqués par une restructuration importante du réseau national des établissements publics du ministère chargé des sports. Cela se concrétise notamment par une évolution statutaire de ces établissements (cette évolution est aboutie pour l'Institut National du Sport de l'Expertise et de la Performance (INSEP), en cours de finalisation pour l'École Nationale de Ski et d'Alpinisme (ENSA) et l'École Nationale d'Équitation (ENE), et en cours de réalisation pour les CREPS), ce qui permet d'en reconsidérer les modes de gouvernance, l'organisation interne et les missions qui leur sont dévolues.

La démarche pour réaliser les contrats de performance s'est appuyée sur 5 principes :

- Un diagnostic de l'établissement (forces et faiblesses, conditions de fonctionnement, patrimoine immobilier et perspectives d'évolution...).
- Un découpage par mission (sport de haut niveau, formations « cœur de métier », pôle ressources national le cas échéant) et par activité (autres formations, recherche, soutien à la vie associative) conduites par l'établissement.
- Une répartition budgétaire (en recettes et en dépenses; en fonctionnement et en investissement) des moyens financiers et humains. Une activité « fonctions supports » a été maintenue pour l'instant afin de faciliter cette répartition.
- La définition des objectifs, des indicateurs de performance et de leurs valeurs cible durant la durée du contrat. Deux indicateurs relèvent du Programme Annuel des Performances (PAP) ministériel 2010 (taux de sportifs de haut niveau et taux des formations « cœur de métier ») et d'autres sont propres au réseau des CREPS. Ces indicateurs, prioritairement mis en place pour évaluer la performance des établissements, permettent également de mettre en valeur les missions et les actions conduites en offrant des données chiffrées.
- Une projection pluriannuelle des moyens financiers et humains par activité en fonction des objectifs définis conjointement. ●

LES CHIFFRES CLÉS DU HAUT NIVEAU DANS LES CREPS (SAISON 2009-2010)

979 sportifs de haut niveau accueillis en CREPS
1 411 sportifs espoirs CREPS
55 pôles France
19 pôles France Jeune et
111 pôles Espoirs
1 630 mineurs accueillis en CREPS

LES CHIFFRES CLÉS DE LA FORMATION DANS LES CREPS (ANNÉE 2009)

3 241 309 heures stagiaires réalisées dont **84%** correspondant aux activités en environnement spécifique et aux secteurs en tension.

Savoir Nager, un enjeu de société

Initiée par le secrétariat d'État aux sports en 2008, l'opération « Savoir Nager », qui se propose d'apprendre à nager gratuitement aux enfants de 7 à 12 ans durant tout l'été, prend encore plus d'ampleur cette année.



Au-delà de la prévention active des noyades, « Savoir-Nager » est un véritable enjeu de société qui induit un accès à la culture de l'eau et à toutes les activités aquatiques existantes disponibles pour les enfants. La natation, bien sûr, mais aussi la voile, la plongée, le canoë, les jeux d'eau... L'enseignement de la natation est devenu un impératif de sécurité individuelle et collective, notamment au regard du fort développement des activités physiques de pleine nature (36 millions de français pratiquent une activité de pleine nature (SPORTLAB, 2001)) et un taux de pratique estivale élevé avec plus de 36 % des français qui déclarent pratiquer une activité aquatique pendant l'été (AFIT, 1999). Une enquête diligentée sur des élèves à l'entrée en sixième a également démontré, à l'issue de tests, que près d'un enfant sur deux ne savait pas nager, dès lors que les élèves devaient réaliser des parcours sous l'eau. D'autre part, l'enquête Noyades 2009 de l'Institut de Veille Sanitaire révélait 1 652 noyades dont 1 366 noyades accidentelles ; parmi lesquelles près de 298 enfants de moins de 12 ans, dont 54 sont décédés.

Dans cette conjoncture, la secrétaire d'État chargée des sports, Rama Yade,

a naturellement décidé de renouveler l'opération « Savoir-Nager » en juillet et août 2010 et de lui donner encore plus d'ampleur. Elle a confié à la Fédération française de natation l'opérationnalité de cette action et a souhaité y associer à nouveau les fédérations membres du Conseil Interfédéral des Activités Aquatiques (CIAA). 8 fédérations du CIAA se sont donc engagées aux côtés de la Fédération française de natation pour développer l'édition « Savoir Nager 2010 ». Les collectivités qui le souhaitent sont également associées à ce dispositif.

L'enjeu de cette opération est d'offrir à l'enfant les compétences minimales permettant d'assurer sa sécurité dans l'eau. Ces capacités sont notamment validées par le test du Sauv'nage de l'École de natation française, le sésame indispensable pour pratiquer, en toute sécurité, les activités aquatiques, mais aussi nautiques telles que la voile, l'aviron, le canoë, le surf... ●

L'OPÉRATION EN BREF

L'association ou la Collectivité doivent être en capacité de proposer un programme d'apprentissage de la natation pendant les vacances d'été :

- Un stage d'apprentissage de la natation de 15 séances d'une heure ; à raison d'une séance par jour sur, au moins, 5 jours par semaine.
- Le groupe doit être constitué de 8 enfants minimum à 12 enfants maximum ne sachant pas nager.
- Les enfants doivent être âgés de 7 à 12 ans.
- Les cours sont gratuits pour les enfants, hors coût de licence/assurance fixé à 15 euros (somme identique sur tout le territoire).
- Sans que cela soit exclusif, la priorité doit être donnée aux populations en difficultés sociales ou demeurant en zone rurale. ●



La France accueillera l'Europe du football en 2016

Le 28 mai 2010, à Genève, le Comité exécutif de l'UEFA a désigné la France pour organiser le championnat d'Europe des nations de football, en 2016. **Un événement majeur qui va permettre à l'hexagone de se doter d'infrastructures modernes favorisant le développement économique de ses clubs.**

Comme un symbole, la délivrance est venue des mains du président de l'Union des associations européennes de football (UEFA), Michel Platini. Le 28 mai 2010, sur les coups de 13 h, l'ancien capitaine des Bleus a dévoilé le nom du pays organisateur de l'Euro 2016 de football. Et c'est la France qui a été désignée pour accueillir cet événement pour la troisième fois de son histoire, après la première édition en 1960 puis celle de 1984, où les Bleus s'étaient d'ailleurs imposés à domicile.

La présence, décisive, du Président de la République française, Nicolas Sarkozy, et l'intervention du petit Nathan, 10 ans, ont fait la différence dans l'Espace Hippomène de Genève, en Suisse, où étaient réunis les membres du Comité exécutif de l'UEFA. À l'issue du premier tour de scrutin, la France était arrivée en tête avec 43 points, devant la Turquie, 38 points, tandis que l'Italie, 23 points, était éliminée. Et au final, c'est donc la France qui obtenait l'organisation de l'Euro 2016 par sept voix en sa faveur contre six à la Turquie.

S'il insufflera au football français un nouvel élan dont bénéficiera pleinement le monde amateur, cet événement international extrêmement porteur (le 3^{ème} événement sportif mondial par son impact médiatique) va également permettre à la France de se doter d'in-

frastructures modernes favorisant le développement économique de ses clubs. Outre le Stade de France de Saint-Denis, quatre nouveaux stades seront construits (Bordeaux, Lille, Lyon, Nice), et sept seront rénovés (Parc des Princes, Lens, Marseille, Toulouse, Saint-Etienne, Strasbourg et Nancy).

Une chance pour le développement du football français

Le Gouvernement qui a instauré une commission « grands stades » participera à hauteur de 150 millions d'euros. *« C'est avec la même patience et la même passion que le Gouvernement français mettra tout en œuvre à partir d'aujourd'hui pour tenir les engagements pris lors de cette candidature au service d'un Euro généreux, exemplaire et responsable; un Euro que nous construirons, que nous vivrons, que nous partagerons tous ensemble pour réussir une fête du sport chaleureuse et enthousiaste, ont confirmé, dans un communiqué commun, Roselyne Bachelot-Narquin, ministre de la santé et des sports, et Rama Yade, secrétaire d'État chargée des sports. L'organisation de l'Euro 2016 sera une chance pour le développement du football français, de nos écoles de formation et de nos clubs professionnels, mais aussi la vitrine inégalée, pour les belles villes françaises qui accueilleront les matchs, de leur savoir faire et de leur hospitalité. » ●*

24 ÉQUIPES EN COMPÉTITION

Le Comité exécutif de l'UEFA a accepté, en 2008, d'accroître le nombre de participants au Championnat d'Europe de l'UEFA. À compter de l'édition 2016, 24 nations s'affronteront pour devenir championne d'Europe, contre 16 actuellement. La phase finale de la compétition consistera en six groupes de quatre équipes, suivis par les huitièmes de finale, les quarts de finale, les demi-finales et la finale. Les deux premiers du groupe se qualifieront, en plus des quatre meilleurs troisièmes. La nouvelle édition engendrera 51 matchs, contre 31 actuellement et se disputera sur 29 à 31 jours selon le calendrier des matches. Cette décision historique offre aux pays de milieu de classement une meilleure chance de se qualifier pour la phase finale. Le format classique des éliminatoires (groupes de six et cinq équipes) demeure inchangé. ●

LES CHIFFRES CLÉS

2,5	millions de spectateurs attendus
24	sélections participeront à cette quinzième édition de l'Euro
51	matchs au programme
1,7	milliards d'euros, le coût total des travaux (construction et rénovation) pour les 12 stades retenus
12	stades dont 3 de réserve
50 000	spectateurs en moyenne par matchs
19 000	emplois créés

Relais

Relais est une publication du secrétariat d'État aux sports



Bureau de la communication
95, avenue de France, 75650 Paris Cedex 13.
Internet : www.sports.gouv.fr
Directeur de la publication : Hugues Moret
Rédactrice en chef : Virginie Meunier
Responsable de la rédaction : Frédéric Ragot
frederic.ragot@jeunesse-sports.gouv.fr
Graphiste : Frédéric Vagnéy
A collaboré à ce numéro : Natacha Menlet
Impression : IMAYE GRAPHIC